

Réf: Dossier 409135

Avis de constitution

SOCIETE « SAMASSI LUXURY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESIKOI, Lot 4604,
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 11/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMASSI LUXURY »

Objet : - ACTIVITES IMMOBILIERES

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous les moyens, notamment par voies d'apport, de souscription ou achats d'actions ou parts sociales.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESIKOI, Lot 4604,

Ilot 47

Dirigeant(s) M SAMASSI IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02526 du 08/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28799/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

